



RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DE CONSULTATION DES PARTENAIRES LOCAUX À MADAGASCAR RÉALISÉE ENTRE LE 08 ET LE 13 AVRIL 2026

INTRODUCTION

BURN Manufacturing Co, ses filiales et entités affiliées (“BURN”) invitent les parties prenantes à examiner les résultats des consultations des parties prenantes locales qui ont eu lieu du 08 au 13 avril 2026 à Analamanga, Vakinankaratra and Atsinanana - Madagascar. Au cours de ces réunions, BURN Manufacturing Co, ses filiales et entités affiliées (“BURN”) ont présenté les activités de son Projet Carbone Volontaire qui consiste à diffuser des fourneaux améliorés à haut rendement dans la République de Madagascar. Les activités du projet volontaire (VPA) sont incluses dans le programme d'activités Gold Standard (PoA), **‘Programme de solutions efficaces de cuisson propre à base de biomasse pour l'Afrique’**.

LES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS :

Enregistrement :

Les participants arrivent et sont invités à signer la liste de présence. Les participants qui assistent à la réunion via Zoom Link s'inscrivent en ligne pour accéder à la réunion.

Message de bienvenue :

Les participants en personne ont été accueillis par les chefs d'équipe de BURN, pour toutes les réunions. Les présentations des participants présents ont été faites à la fois pour les réunions physiques et pour ceux qui ont rejoint la réunion en ligne. L'objectif de la réunion et l'ordre du jour ont été expliqués à l'audience.

Présentation du projet :

Le personnel de BURN Manufacturing Co, ses filiales et entités affiliées (“BURN”) ont commencé la présentation en expliquant le projet en détail ; il a présenté BURN Manufacturing, les principaux objectifs du programme et ses avantages pour les communautés locales, ainsi que la technologie ECOA Char impliquée dans le projet. Ils ont également pris le temps de rappeler aux parties prenantes le changement climatique et ses causes, et ils ont brièvement expliqué la théorie des crédits carbone, les marchés du carbone et le développement des projets carbone. L'équipe de BURN a pris le temps d'expliquer soigneusement aux parties prenantes que le transfert des droits sur les crédits carbonés générés par les poêles serait transféré à BURN en tant qu'entité de gestion coordonnée de l'ensemble du projet. Il a été démontré que la renonciation au carbone se trouvait sur la sangle qui enveloppe la boîte du poêle et sur la bande de papier à l'ouverture de la boîte du poêle et qu'en coupant cette sangle/cette bande, l'utilisateur final renonçait à ses droits sur les réductions d'émissions vérifiées générées par l'utilisation de ce poêle. L'objectif de cette démarche et la manière dont BURN utilisera les revenus issus de la vente des crédits carbone ont été clairement expliqués dans la présentation faite lors de la réunion du LSC.

Session de questions et réponses :

Les parties prenantes ont posé de nombreuses questions sur le prix du CHAR ECOA et sa qualité, ainsi que sur le calendrier prévu pour le projet et les plans de distribution. Elles ont exprimé un grand intérêt pour l'implication des communautés et plus particulièrement pour l'implication des femmes. Les parties prenantes ont également souligné l'importance de s'assurer que les réchauds atteignent les 23 régions de Madagascar à un prix abordable et qu'ils peuvent payer de petits montants mensuels. Toutes ces questions et tous ces commentaires ont reçu une réponse complète et satisfaisante de la part des promoteurs du projet.

COMMENTAIRES REÇUS LORS DE LA RÉUNION DES PARTIES PRENANTES

Genre du Participant	Commentaires du Participant	Le commentaire a-t-il été pris en compte (oui/non) ?	Explication (Pourquoi ? Comment?)
F	BURN promeut-elle les poêles commerciaux et institutionnels et ces derniers feront-ils partie du projet ?	Oui	BURN produit et distribue d'autres types de poêles, y compris des poêles commerciaux et institutionnels. Cependant, nous nous concentrons actuellement sur les poêles domestiques.
F	Comment BURN s'y prend-elle pour atteindre tous les utilisateurs finaux à Madagascar ?	Oui	BURN travaille sur la création d'un vaste réseau de distributeurs dans les 23 régions de Madagascar afin d'atteindre tous les utilisateurs finaux potentiels.
M	Les poêles sont-ils dotés d'un numéro de série permettant de les contrôler ?	Oui	Chaque poêle BURN possède un numéro de série unique qui est utilisé pour identifier chaque poêle. Lors de l'achat, l'utilisateur final doit enregistrer ses coordonnées pour assurer la traçabilité.
F	Quel est le coût du poêle pour les utilisateurs finaux ? Le prix du poêle sera-t-il abordable pour les utilisateurs cibles, qui sont des ménages à faibles revenus ?	Oui	La subvention du prix pour l'utilisateur final sera rendue possible par la finance carbone et rendra le poêle abordable.
F	EOA CHAR utilise-il le charbon de bois normal produit localement ?	Oui	Le fourneau ECOA CHAR utilise le charbon de bois normal produit par les habitants du pays.

F	Quelle est la durée de vie de d'ECO CHAR ?	Oui	Nous avons des ménages qui les utilisent depuis plus de 7 à 10 ans sans aucun problème, mais cela dépend aussi de la façon dont l'utilisateur respecte le mode d'utilisation et effectue un entretien correct conformément aux instructions de BURN.
M	BURN formera-t-elle des personnes à la fabrication locale des poêles ?	Oui	BURN fabrique tous ses poêles au Kenya. L'entreprise a centralisé ses opérations pour les rendre plus faciles et a recruté son personnel à l'intérieur et à l'extérieur du pays afin de créer des emplois pour les locaux et d'assurer la qualité et la recherche continue. Actuellement, il n'est pas possible de fabriquer les poêles dans les régions administratives locales de Madagascar, mais les activités d'entretien et de réparation seront effectuées localement, ce qui créera des emplois.
M	Comment devenir distributeur de fourneaux de BURN ?	Oui	BURN travaille avec des distributeurs dans de nombreux pays et accueille favorablement les organisations susceptibles de travailler comme partenaires de vente à travers le pays.
M	BURN prévoit-elle de collaborer avec le gouvernement et d'autres parties prenantes pour passer totalement des fourneaux à biomasse à des fourneaux plus propres ?	Oui	BURN collaborera avec les secteurs gouvernementaux concernés et les autres parties prenantes du marché pour soutenir la transition vers des combustibles plus propres. BURN se tiendra au courant de l'évolution du secteur de la cuisson et participera à toutes les discussions relatives à la transition vers des fourneaux plus propres.
M	Comment se déroulera le processus de réparation ?	Oui	BURN établira également des stations de réparation dans différentes régions. Cela permettra de créer des emplois décents et contribuera ainsi à la réalisation des objectifs de

			développement durable. Les ménages enregistrés bénéficiant d'une garantie auront droit à une réparation dans le cadre des directives de la garantie, c'est pourquoi tous sont encouragés à enregistrer le poêle lors de l'achat.
M	Est-il prévu d'étendre le CHAR ECOA à d'autres régions dont on pense qu'elles utilisent beaucoup de charbon de bois.	Oui	Le projet BURN couvrira l'ensemble des 23 régions de Madagascar, qu'elles soient urbaines, périurbaines ou rurales, ce qui permettra à tous les utilisateurs potentiels d'avoir accès aux poêles.
F	Quel sera l'impact de la subvention du prix à l'utilisateur final sur les marges des distributeurs ?	Oui	Les marges des distributeurs ne seront pas affectées par la subvention du prix à l'utilisateur final puisque le financement proviendra directement des ventes de crédits carbone. En cas de questions de la part des distributeurs dans le cadre de ce projet, BURN reste disponible pour adapter les plans de distribution aux besoins des distributeurs.
M	Quelles actions BURN met-il en œuvre pour sensibiliser aux impacts négatifs du changement climatique ?	Oui	BURN œuvre en permanence à fournir de l'information et à sensibiliser aux impacts du changement climatique. Cette sensibilisation est intégrée à l'ensemble de ses activités, notamment à travers des formations, des campagnes de sensibilisation et de marketing, des consultations avec les parties prenantes locales, ainsi que d'autres moyens permettant d'atteindre efficacement son public cible.
F	COA CHAR utilise du charbon de bois, ce qui implique l'abattage d'arbres et contribue à la déforestation. En quoi ce projet est-il différent des autres en termes	Oui	COA CHAR consomme au moins 50 % de charbon en moins que les foyers traditionnels. Ce n'est pas encore une solution parfaite, mais il s'agit d'une étape importante, avec pour objectif à long terme de remplacer la biomasse non

	d'impacts sur l'environnement ?		renouvelable par des sources renouvelables. L'utilisation d'ECO CHAR permet ainsi de réduire la déforestation et de diminuer les émissions de carbone dans l'atmosphère, contribuant de ce fait à l'atténuation des impacts du changement climatique.
M	En dehors de la distribution de foyers améliorés, BURN peut-elle également œuvrer à soutenir les utilisateurs finaux à travers des activités de reboisement, afin de contribuer à la lutte contre les impacts du changement climatique ?	Oui	BURN travaille actuellement au développement d'activités complémentaires susceptibles de contribuer à la restauration des forêts. Les communautés en seront informées une fois que ces activités seront déployées.
M	Comment les foyers pourront-ils être achetés dans les zones reculées et comment se déroulera le processus de réparation ?	Oui	BURN mettra en place un réseau de distributeurs et de points de vente dans l'ensemble des 23 régions, afin de garantir l'accessibilité et l'achat des foyers par tous les utilisateurs ciblés. BURN mettra également en place des stations de réparation dans les différentes régions. Cette initiative contribuera aussi à la création d'emplois décents, participant ainsi à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). Les ménages enregistrés utilisant des foyers BURN et se trouvant dans la période de garantie bénéficieront des réparations conformément aux conditions de la garantie. C'est pourquoi tous les utilisateurs sont encouragés à enregistrer leur foyer au moment de l'achat.

			En outre, BURN reste ouverte à toute autre personne intéressée.
M	Comment BURN effectue-t-elle le contrôle de la qualité de l'air lors de l'installation des foyers améliorés ?	Oui	<p>BURN effectue différents tests afin d'évaluer l'efficacité et la qualité des foyers. Aucun test spécifique n'est réalisé pour mesurer directement la qualité de l'air.</p> <p>En revanche, BURN mène des enquêtes auprès des ménages (soit lors de visites sur site, soit par téléphone) afin d'évaluer les désagréments liés à la pollution, tels que le niveau de fumée, les irritations oculaires ou les difficultés respiratoires, dans le cadre du projet, en comparaison avec la situation de référence (Baseline).</p>
F	Quel est votre mode de distribution ?	Oui	<p>Burn Madagascar applique un modèle de distribution direct B2C. Les foyers sont distribués de porte à porte par plus de 200 agents commerciaux, sans intermédiaires. Chaque agent explique aux ménages l'usage du foyer ainsi que son impact environnemental et le principe du crédit carbone.</p> <p>Le foyer est vendu à un prix unique subventionné et abordable, rendu possible par le financement carbone. À ce jour, environ 50 000 foyers ont été distribués dans Analamanga et Vakinankaratra, avec une extension progressive vers d'autres régions.</p>
F	En cas de déménagement du ménage, les coordonnées GPS prises lors de la vente ne serviront plus à rien?	Oui	<p>En cas de déménagement du ménage, les coordonnées GPS collectées lors de la vente ne sont effectivement plus valables. Toutefois, chaque client est tenu de fournir deux numéros de téléphone au moment de l'acquisition.</p> <p>Tant que ces informations sont exactes et qu'il n'y a pas eu de déclaration erronée, il reste possible</p>

			de recontacter le client via au moins l'un des deux numéros, même après un changement de lieu de résidence.
F	Vous avez dit que vous ne distribuez actuellement que pour les 6 arrondissements de Analamanga, comment vous allez procéder si les périphériques veulent en avoir?	Oui	<p>Nous disposons bien de l'autorisation de distribution sur l'ensemble de la région d'Analamanga, y compris les zones périphériques. Toutefois, sur le plan logistique, la couverture de ces zones n'est pas encore totalement opérationnelle.</p> <p>Cela nécessite du temps pour mettre en place les infrastructures nécessaires, notamment les points de stockage et la logistique de proximité. La distribution sera donc étendue progressivement aux périphéries à mesure que ces dispositifs seront installés.</p>
M	Vous avez mentionné que vos activités couvrent actuellement les régions d'Analamanga et de Vakinankaratra, avec 213 Agents Commerciaux. Ma question concerne la création d'emplois : pour assurer une couverture à l'échelle nationale, combien de personnes envisagez-vous d'employer ?	Oui	<p>Actuellement, nos opérations couvrent les régions Analamanga et Vakinankaratra, avec 213 agents commerciaux. Dans le cadre de notre plan d'expansion, nous prévoyons d'ouvrir progressivement dans quatre régions : Analamanga, Vakinankaratra, Atsinanana (où les recrutements sont déjà en cours), puis Fitovinany dans un second temps.</p> <p>À plein déploiement, nous estimons employer environ 355 agents commerciaux, encadrés par 36 Team Leaders, chacun supervisant en moyenne 10 agents.</p> <p>En termes de performance, un agent est censé distribuer en moyenne 3 foyers par jour, soit 18 par semaine et 72 par mois, en fonction de la disponibilité des foyers dans chaque région.</p>

			Notre objectif pour l'année en cours est de distribuer 250 000 foyers, ce qui représente un fort potentiel de création d'emplois directs à mesure que la couverture nationale s'élargira.
--	--	--	---

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DES PRINCIPES DE SAUVEGARDE

Il a été expliqué au cours de la réunion que l'objectif du projet était de diffuser des fourneaux propres très efficaces qui réduiraient la quantité de charbon de bois et de bois de chauffage utilisée par les ménages. Ainsi, le projet aura des impacts sociaux, économiques et environnementaux positifs. Le projet respectera tous les principes de sauvegarde décrits dans le tableau ci-dessous.

Principe de sauvegarde	Evaluation
Droits de l'homme	Le projet respecte les droits de l'homme internationalement proclamés et n'est pas complice de la violence ou des violations des droits de l'homme de quelque nature que ce soit, telles que définies dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le projet ne fera pas de discrimination en ce qui concerne la participation et l'inclusion.
Égalité des sexes et droits de la femme	L'activité du projet n'approuve aucune forme de discrimination fondée sur le sexe. Le projet prendra en compte les rôles de genre et les capacités des femmes et des hommes à participer à la décision/conception de l'activité du projet. On veillera à ce que des femmes/associations de femmes et des hommes soient invités à la consultation des parties prenantes afin qu'un nombre représentatif de parties prenantes des deux sexes soit présent à la réunion de consultation des parties prenantes locales.
Santé, sécurité et conditions de travail dans la Communauté	Le projet n'exposera pas la communauté à des risques sanitaires accrus et ne porte pas atteinte à la santé des travailleurs et de la communauté.
Patrimoine culturel, peuples autochtones, déplacement et réinstallation	L'activité du projet n'aura aucune incidence négative sur le patrimoine culturel, les

	populations autochtones, ni sur le déplacement ou la réinstallation de personnes.
Corruption	Le projet n'implique pas, ne se rend pas complice et ne contribue pas involontairement à la corruption ou à des projets corrompus, ni ne les renforce.
Impacts économiques	Le projet respectera tous les droits des travailleurs. Aucune conséquence économique négative n'est attendue de l'activité du projet. Au contraire, le projet devrait contribuer à une croissance économique durable.
Climat et énergie	Le projet réduira les émissions de gaz à effet de serre, qui feront l'objet d'un suivi et d'une vérification conformément aux exigences de la norme carbone.
L'eau	Le projet n'aura pas d'incidence sur les schémas/écoulements naturels de l'eau et ne provoquera pas d'érosion supplémentaire ni d'instabilité des masses d'eau.
Environnement, écologie et utilisation des sols	Le projet n'aura aucune incidence négative sur l'environnement et l'écologie et n'impliquera pas l'utilisation de terres et de sols pour la production de cultures ou d'autres produits. Les émissions de particules et de monoxyde de carbone sont considérablement réduites grâce à l'introduction de fourneaux améliorés (plus efficaces).

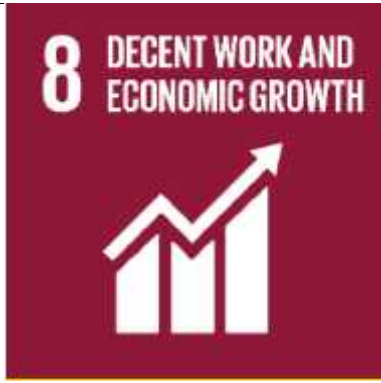

Le processus d'évaluation a été interactif et participatif. Les parties prenantes ont pleinement approuvé l'évaluation réalisée par BURN.

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ

Ce projet doit contribuer aux différents objectifs de développement durable (ODD) de la manière suivante :

ODDs	Cibles	Indicateur de suivi proposé

	<p>1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et toutes les femmes, les pauvres et les personnes vulnérables aient les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès aux services de base, à la propriété et au contrôle de la terre et d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles, aux nouvelles technologies appropriées et aux services financiers, y compris la microfinance.</p>	<p>Économies monétaires liées à l'achat de charbon de bois</p> <p>Des enquêtes seront menées pour vérifier l'argent dépensé pour l'achat de charbon de bois dans le scénario du projet par rapport au scénario de référence.</p>
	<p>3.9 D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de décès et de maladies dus à des produits chimiques dangereux et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.</p>	<p>Qualité de l'air perçue</p> <p>Des enquêtes seront menées pour vérifier les inconvénients liés à la pollution (tels que les niveaux de fumée, les démangeaisons oculaires et les problèmes respiratoires) dans le scénario du projet par rapport au scénario de référence.</p>
	<p>7.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes.</p> <p>7.B D'ici à 2030, développer les infrastructures et mettre à niveau les technologies pour fournir des services énergétiques modernes et durables pour tous dans les pays en développement, les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs</p>	<p>Nombre de ICS vendus/distribués utilisés</p> <p>Le nombre total de ICS vendus/distribués est additionné dans la base de données.</p>

	programmes d'appui respectifs.	
	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et à un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et à l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale.	Nombre d'emplois créés
	13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités humaines et institutionnelles en matière d'atténuation du changement climatique, d'adaptation, de réduction de l'impact et d'alerte précoce.	Réductions d'émissions de CO2 obtenues grâce à l'activité du projet

L'évaluation du développement durable faite par les parties prenantes est tout à fait conforme à l'évaluation de BURN. En ce qui concerne le suivi des indicateurs de développement durable, les parties prenantes n'ont pas eu d'autres commentaires ou suggestions à formuler sur le suivi des indicateurs de développement durable. Elles ont accepté de poursuivre avec les indicateurs sélectionnés par BURN.

CONTACTEZ-NOUS :

Si vous souhaitez prendre contact avec le projet pour plus d'informations, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

	Méthode choisie (inclure tous les détails connus, par exemple l'emplacement du livre, le téléphone, le numéro, l'identité du médiateur)	Justification du choix (meilleure pratique)
Livre de procédure de contribution continue / d'expression des griefs (obligatoire)	BURN Manufacturing Madagascar: Zone Industrielle Forelle AFRIPORT Tanjombato Antananarivo - Madagascar	

Contact GS (obligatoire)	help@goldstandard.org	Obligatoire pour les projets Gold Standard
Accès téléphonique (facultatif)	+261370100293	Le numéro de téléphone du bureau de BURN à Madagascar sera communiqué à tous les bénéficiaires du projet.
Accès à l'internet et au courrier électronique (facultatif)	BURN: info@burnmfg.com	L'adresse électronique de BURN sera communiquée à tous les bénéficiaires du projet.